

Montréal, 25 novembre 2020



Courrier de Noël de l'école version pandémie

Malgré les mesures sanitaires, le courrier de Noël entre les classes a été mis en place cette semaine, et ce, jusqu'au 11 décembre. Les lettres seront mises en quarantaine pendant quelques jours et il sera distribué par la suite.

Comme il n'est pas facile de penser que l'on fêtera Noël à l'école Atelier sans votre présence, nous avons pensé que le courrier de Noël serait une façon de vous permettre de prendre part à la vie de l'école.

Nous vous invitons à participer à notre courrier de Noël en déposant des lettres pour vos enfants dans la boîte aux lettres située à l'entrée principale de l'école.

Date limite : 11 décembre

Ajout de 3 journées pédagogiques

Vous êtes probablement déjà au courant que toutes les écoles du Québec doivent ajouter 3 journées pédagogiques à leur calendrier. Voici donc les dates de ces 3 nouvelles journées pédagogiques ajoutées au calendrier de l'école Atelier : **14 janvier, 24 mars et 4 mai.**

Il est à noter que le service est gratuit pour les élèves présents lors de ces trois journées supplémentaires, **plus précisément pour les élèves réguliers et non sporadiques habituellement inscrits lors des journées pédagogiques. Il s'agit d'élèves ayant été inscrits minimalement à une journée pédagogique en 2020-2021 ou à plus d'une en 2019-2020.** Nous incluons l'année scolaire précédente puisque peu de journées pédagogiques ont été offertes depuis le mois de septembre. Toutefois, cette gratuité ne s'applique pas aux frais pour des sorties ou des activités.

Marché de Noël virtuel

Voici le lien pour la page Facebook de l'événement :

<https://www.facebook.com/groups/parentsdelecoleatelier>

17-18 décembre

Durant ces 2 journées d'enseignement à distance, tous les enseignants prépareront du travail à faire à la maison pour les élèves et ils entreront en contact avec leur groupe durant chacune de ces 2 journées.

Prêt d'ordinateur

Tous les élèves ayant besoin d'un outil technologique partiront avec un ordinateur ou une tablette le 16 décembre. Même si les élèves seront en mode enseignement à distance que pour 2 jours, nous préférons être prévoyants. Si jamais le retour des fêtes est retardé, ce que l'on ne souhaite

pas, tout le monde aura son matériel. Si cette situation vous concerne, veuillez noter que le titulaire de votre enfant vous fera parvenir un formulaire de prêt à signer et à retourner à l'école.

De plus, tous les prêts d'outils seront entrés dans notre système de facturation jusqu'au retour à l'école de l'appareil en question. L'appareil qui vous sera prêté sera donc sous votre entière responsabilité.

Isolement préventif Covid-19

Voici une précision concernant l'isolement préventif. Les élèves (ou membre du personnel) ayant été en contact étroit avec un cas suspecté vivant dans la même maisonnée par exemple, peuvent venir à l'école selon les consignes de la DRSP. Toutefois, dès qu'une personne a été en contact étroit avec un cas confirmé, elle est tenue de s'isoler.

À ce sujet, plusieurs parents choisissent de garder leurs enfants à la maison dès qu'ils ont été en contact avec un cas suspecté (en attente de résultat par exemple). Cette mesure préventive allant au-delà des recommandations nous a évité quelques fermetures de classe.

En vous transmettant cette information, l'idée n'est pas du tout de vous mettre de la pression pour garder les enfants à la maison, car il est évident que ce ne sont pas tous les emplois qui permettent de s'absenter facilement. Je tenais toutefois à vous partager cette information. Je tiens aussi à vous remercier pour votre collaboration. Tous les parents sont proactifs et ils communiquent très rapidement avec l'école pour nous informer de toutes situations liées à la COVID-19. Cela est très aidant!

Message de la part du comité UNIS

Bonjour chers parents,

Cette année, le comité Unis ne peut pas organiser ses activités habituelles étant donné la crise sanitaire, car nous devons respecter les bulles-classes.

L'année dernière, à la Saint-Valentin, nous avons fait notre vente de desserts et nous avons accumulé une somme de 737,35\$ que nous devons remettre au mouvement UNIS.

Depuis ce temps, beaucoup de choses ont changé. Il y a eu la grande controverse du Mouvement UNIS au gouvernement fédéral et les médias nous ont bien renseignés à ce sujet.

Avec la pandémie, le dépôt de cette somme n'a pas eu lieu.

En septembre, nous avons donc eu l'idée de remettre ce montant à l'hôpital Sainte-Justine. Nous tenions à vous tenir au courant de cette décision.

Merci de votre collaboration et nous nous reverrons en septembre prochain ! Marie-Aimée, Dominique et Sylvie

Bonne soirée!

Sophie Daigle

Directrice

